Faculté des lettres et des langues

Département des langues étrangères

Filière de français

Module : Littérature de la langue d’étude

Niveau : 2ème année LMD

Groupes : 1, 4 et 5

L’enseignante : SOLTANI.F

**Les autres genres narratifs**

On peut raconter des histoires, en prose, sous d’autres formes que le roman. Plusieurs formes narratives peuvent être distinguées :

**1-La nouvelle :** en tant qu’un récit bref, la nouvelle est publiée isolément dans des revues ou éditée avec d’autres nouvelles sous forme de recueil. Elle se différencie du roman par le point de vue narratif : le narrateur est souvent explicitement présent, à lui seul revient la prise en charge de l’histoire. Même si, parfois, l’auteur raconte l’histoire, qui la transcrit à travers un document relatant le contenu d’un rêve ou la matière d’une chronique. Et, ce, selon le principe d’ « enchâssement », comme dans *Les Mille et Une Nuits*.

|  |  |
| --- | --- |
| Caractéristiques | Exemples |
| **-**Un seul sujet : anecdote, souvenir, fait divers, moment de vie.  **-**Récit bref, action concentrée saisie à un moment décisif.  - Rythme rapide, peu ou pas de digressions.  -Peu de personnages.  - Présence fréquente d’un narrateur. | -*Heptaméron*, Marguerite DE NAVARRE, 1542-1546.  -*Adieu*, Honoré DE BALZAC, 1830.  -*Le rosier de madame Husson*, Guy DE MAUPASSANT, 1888.  -*Le coq de bruyère*, Michel TOURNIER, 1978. |

**2- Le conte :** apparu au Moyen Âge (XIIème siècle), le terme « conte » désigne d’abord un récit qui s’inspire de la réalité et raconte des événements réels. Mais, vers la fin de la renaissance, la part de l’imaginaire tend, dans le conte, à faire disparaître son fondement réaliste. Par définition, le conte est un texte assez bref qui fait entrer le lecteur dans un univers différent du monde réel. Il procède d’une narration directe et se distingue du roman par sa brièveté. Le conte a un fondement populaire, pouvant puiser sa matière dans la tradition orale. Ses personnages appartiennent au registre du symbolique et il comporte une intention morale ou didactique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Sous-genres | Caractéristiques | Exemples |
| **Le conte de fées** | -Cadre merveilleux.  -Lieux et époque indéterminés.  -Les personnages ont une fonction précise.  -Fin heureuse. | *Contes*, Charles PERRAULT, 1697. |
| **Le conte philosophique** | -Il utilise les procédés narratifs pour exposer une problématique philosophique ou morale. | *Candide*, VOLTAIRE, 1759. |
| **Le conte fantastique** | -Il explore des domaines inaccessibles autrement que par la littérature. | *Smarra*, Charles NODIER, 1821.  *Contes fantastiques*, Théophile GAUTIER, 1831-1865. |

**3- La fable :** ce terme vient du latin « *fabula*» qui signifie récit. Le premier sens de fable renvoie à un simple contenu narratif. Au Moyen Âge, la fable se confond au fabliau et s’applique, aussi, aux récits mythologiques. En s’inspirant des modèles antiques (Esope et Phèdre), la fable se codifie au XVIIème siècle pour désigner un récit imaginaire, dont les personnages sont des animaux à valeur symbolique. Elle est destinée à illustrer une morale. La FONTAINE est l’illustrateur le plus fameux de ce genre narratif. Parmi ses successeurs, Houdar DE LA MOTTE, FÉNELON et FLORIAN.

**4- Le fabliau :** est le dérivé lexical de fable. Ce genre date du Moyen Âge (XIIIème siècle). Il est écrit en vers (des octosyllabes) par des auteurs anonymes, qui racontent des histoires inspirées de la vie courante. Grâce à ses personnages stéréotypés, le fabliau vise un but satirique ou instructif. Il est à noter que durant l’époque médiévale d’autres formes brèves ont apparu : le lai (dont le sujet est plus noble), le dit (texte à la fois lyrique et narratif), la risée, l*’exemplum* (récit d’où découle une leçon) et le *mirabilium* (récit de faits surnaturels).

On pourrait rajouter à cette énumération des productions littéraires utilisant le mode narratif : le récit de voyage, la chronique historique, la parabole, les mémoires.